

RÉSULTATS ET ANALYSES

Organisation de la démarche de réflexion éthique dans les établissements sanitaires et médico-sociaux

Mai 2024

Faire sens autour du mieux agir et du mieux vivre ensemble

eregin

ESPACE DE REFLEXION ETHIQUE
de Guadeloupe et des Iles du Nord

ars
Agence de Santé
Guadeloupe
Saint-Martin
Saint-Barthélemy

**MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

SOMMAIRE

01. INTRODUCTION	4
02. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS	5
03. PROFIL DES RÉPONDANTS	6
04. CONNAISSANCE DE L'ESPACE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE DE GUADELOUPE ET DES ILES DU NORD (EREGIN)	7
Connaissance de l'Espace de réflexion éthique en tant qu'organisme ressource.....	7
Connaissance des missions de l'Espace de réflexion éthique.....	8
05. PROBLÉMATIQUES ÉTHIQUES	9
Confrontation aux problématiques éthiques.....	9
Identification des problématiques éthiques.....	11
Formations aux problématiques éthiques	12
06. INSTANCES ÉTHIQUES	13
Référénts éthiques.....	13
Comités d'éthique.....	15
Focus sur les 2 établissements qui ont un comité d'éthique.....	16
Projets de création ou de restructuration de comité d'éthique.....	16
Ressources	17
07. CONCLUSION	18
08. ANNEXES	19
Annexe 1 Liste des établissements ayant répondu à l'enquête.....	19
Annexe 2 Ressources complémentaires.....	20

INTRODUCTION

Ce rapport constitue une analyse des résultats de l'enquête réalisée par l'Espace de réflexion éthique de Guadeloupe et des Îles du Nord (EREGIN) en 2024 sur l'organisation de la démarche de réflexion éthique dans les établissements sanitaires et médico-sociaux. L'enquête répond ainsi à l'une des missions assignée aux Espaces de réflexion éthique d'observation des pratiques au regard de l'éthique, dans l'arrêté du 4 janvier 2012 les constituant¹.

L'enquête a été menée en avril et mai 2024 auprès de 136 établissements, répartis comme suit :

- 87 établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)
- 27 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- 22 établissements de santé publics et privés.

71 réponses ont été recueillies en ligne pour 62 établissements, soit un taux de réponse de 46%.

Cette enquête visait plusieurs objectifs : identifier les actions réalisées dans le cadre de la démarche éthique, recenser les instances éthiques existantes ou en projet et les personnes ressources, identifier les difficultés rencontrées et enfin répertorier les besoins associés. En somme, il s'agissait de mieux comprendre les pratiques éthiques au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux de la Guadeloupe et des Îles du Nord.

Les résultats de l'enquête ont révélé plusieurs points clés concernant le déploiement et l'organisation de la démarche de réflexion éthique dans les structures sanitaires et médico-sociales. Ils ont aussi apporté un éclairage quant à la composition des instances éthiques, à leur fonctionnement, les difficultés rencontrées et les ressources disponibles.

Dans ce rapport, nous présentons une analyse détaillée de ces résultats, ainsi que quelques recommandations pour un déploiement efficient de la démarche de réflexion éthique. Nous espérons que ce rapport servira de base pour des discussions constructives et pour la mise en œuvre de stratégies d'amélioration dans chacune des structures concernées.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont participé à cette enquête. Votre contribution est essentielle pour nous aider à améliorer continuellement notre démarche de réflexion éthique.

¹ Arrêté du 4 janvier 2012 relatif à la constitution, à la composition et au fonctionnement des espaces de réflexion éthique régionaux et interrégionaux. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000025208399>



Démarche de réflexion éthique dans les structures sanitaires et médico-sociales

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

1. La majorité des répondants connaissent l'Espace de réflexion éthique de Guadeloupe et des Îles du Nord (EREGIN) avant cette enquête.
2. Les répondants considèrent que le rôle de l'espace de réflexion éthique est d'apporter un éclairage lorsqu'ils rencontrent des difficultés sur l'analyse de situations éthiques, d'être un membre actif de leur instance éthique, de les accompagner dans l'organisation de leur démarche éthique au sein de leur établissement, et de sensibiliser les professionnels à la démarche de réflexion éthique.
3. Les établissements de Guadeloupe et des Îles du Nord sont fréquemment confrontés à des situations d'ordre éthique qui rendent parfois difficile la prise de décision.
4. Il semble y avoir un manque de formation à la démarche de réflexion éthique parmi les personnels des établissements.
5. Certains établissements ont un référent éthique, mais ce n'est pas le cas pour tous.
6. Les structures disposent de diverses ressources et soutiens en matière d'éthique, notamment des supports d'information, des actions d'information collectives, des formations et des temps d'échanges. Mais elles sont toutefois intéressées par des ressources complémentaires venant de l'EREGIN ou des autres acteurs institutionnels de l'éthique en France.

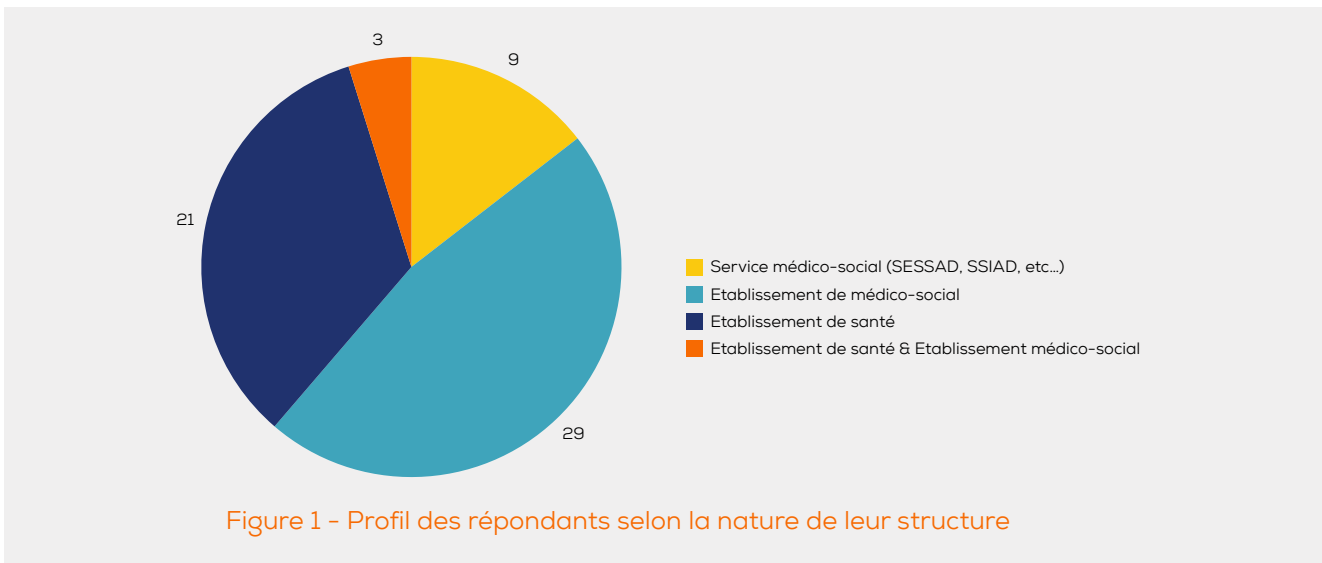
PROFIL DES RÉPONDANTS

Les établissements sollicités ont répondu positivement à l'enquête et dans des proportions fidèles à leur répartition sur le territoire.

Sur les 136 établissements contactés en avril et en mai 2024, répartis comme suit :

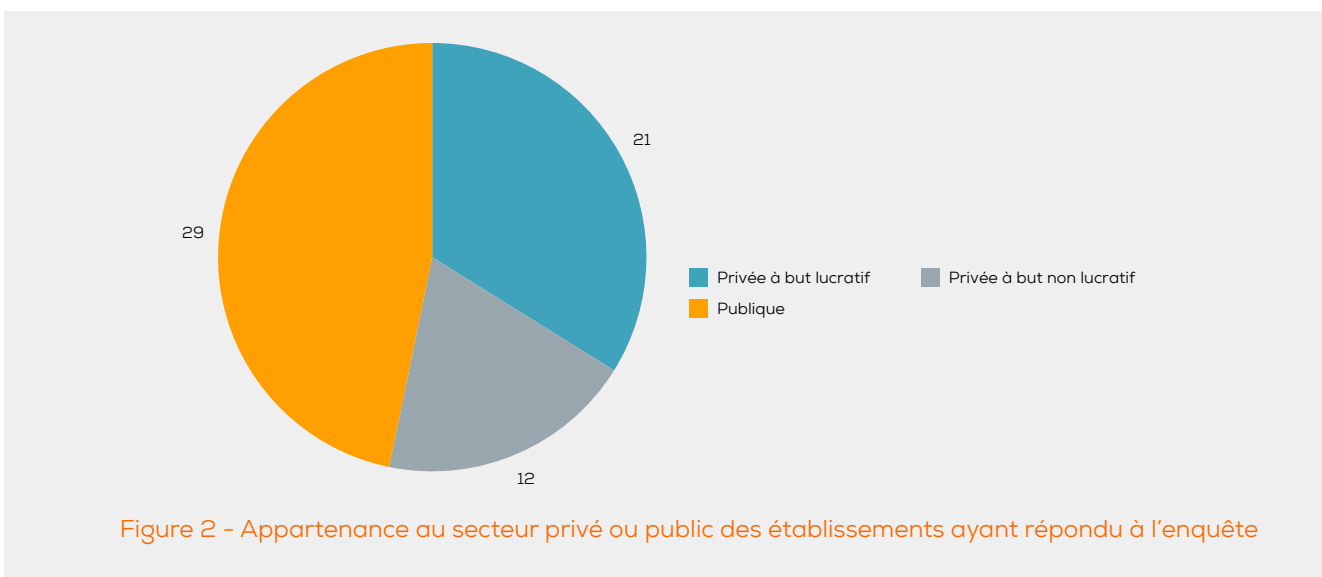
- 87 établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS)
- 27 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD)
- 22 établissements de santé publics et privés,

71 réponses ont été recueillies pour 62 établissements (Annexe 1), soit un taux de réponse de 46%.



Presque la moitié (29) de ces établissements sont de type médico-social, auxquels on peut rapprocher les établissements mixtes (3) et les services médico-sociaux (9).

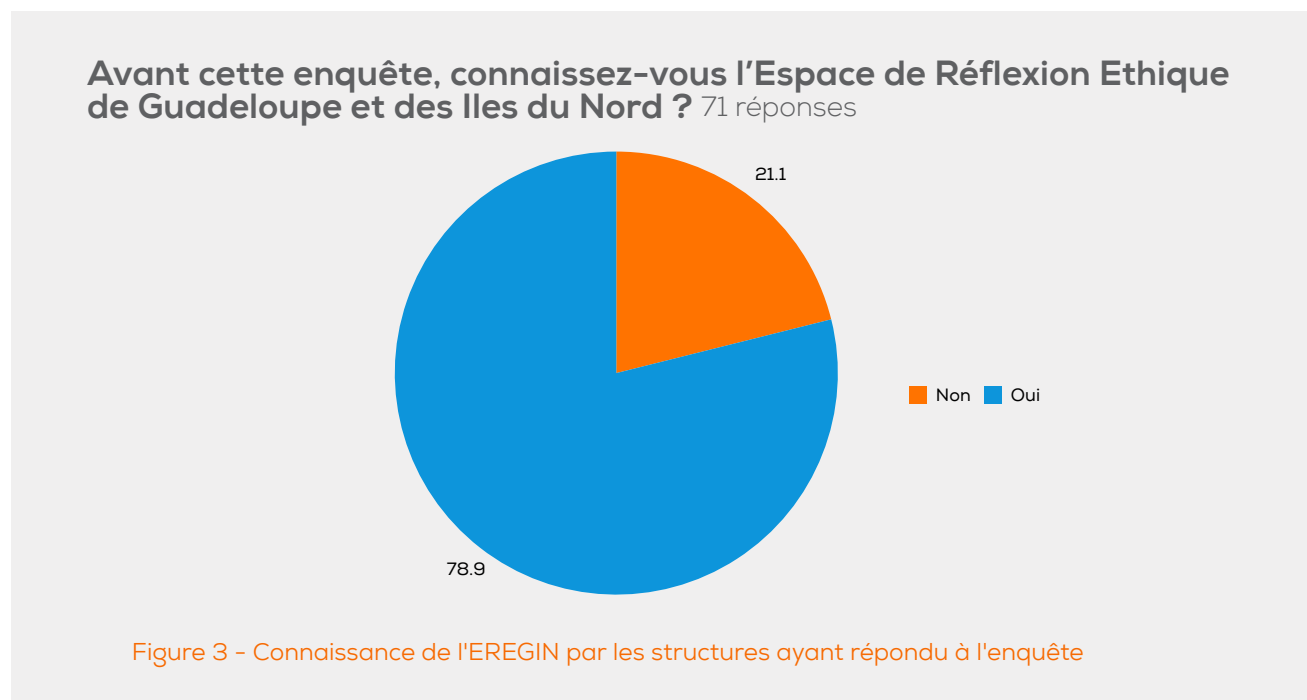
Ces établissements sont majoritairement privés, soit à but non-lucratif (29), soit à but lucratif (21)



CONNAISSANCE DE L'ESPACE DE RÉFLEXION ÉTHIQUE DE GUADELOUPE ET DES ILES DU NORD (EREGIN)

Connaissance de l'Espace de réflexion éthique en tant qu'organisme ressource.

Environ 80 % des répondants connaissaient l'espace de réflexion éthique de Guadeloupe et des Iles du Nord avant cette enquête.



C'est à la fois peu et beaucoup.

Peu car ce service public, institué par la loi de bioéthique de 2004 et dont les fondements ont été posés par l'arrêté ministériel du 4 janvier 2012², devrait être connu de tous les établissements et acteurs des champs sanitaire et médico-social. Les Espaces de réflexion éthique sont, en effet, des ressources incontournables pour accompagner tous les professionnels dans leurs propres démarches éthiques mais aussi pour l'application de lois telles que les lois dites Kouchner ou Claeys-Leonetti, ainsi que pour les processus de certification. Comme le démontreront les résultats de l'enquête analysés ci-après, peu de structures se sont véritablement appropriés la démarche éthique. Il y a donc encore beaucoup à faire.

Mais, dans la pratique, 80%, c'est beaucoup car l'EREGIN n'a que 9 ans d'existence et doit composer avec une équipe réduite, pour servir tout un territoire. Des enquêtes comme celle-ci et de prochains événements permettront, il faut l'espérer, d'accroître la connaissance de l'EREGIN par tous les professionnels. Il en va de même pour ses missions. Il faut aussi compter sur une mobilisation accrue des établissements autour de la question éthique, sans quoi les acteurs risquent de se démobiliser.

² Arrêté du 4 janvier 2012 relatif à la constitution, à la composition et au fonctionnement des espaces de réflexion éthique régionaux et interrégionaux. <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000025208399>

Connaissance des missions de l'Espace de réflexion éthique

Concernant les missions attribuées à l'EREGIN, les réponses apportées au questionnaire nous laissent entrevoir les tendances suivantes :

1. Les besoins relatifs à la sensibilisation des professionnels à la démarche éthique sont criants. Avant même de mettre en place des instances ou des process en éthique, on comprend ici que les personnels doivent être formés à l'éthique : savoir identifier des valeurs, des situations complexes, des dilemmes éthiques et surtout comment faire vivre une délibération éthique. (63 occurrences).
2. Les répondants souhaitent très clairement que l'EREGIN les accompagne dans l'organisation de leur démarche éthique au sein de leur établissement. Cela peut inclure des conseils sur la mise en place de comités éthiques, la formation des professionnels et la sensibilisation à l'éthique (69 occurrences).
3. La majorité des répondants considèrent que l'EREGIN devrait apporter un éclairage lorsqu'ils rencontrent des difficultés sur l'analyse de situations éthiques. Cela montre que les professionnels recherchent des conseils et des orientations pour résoudre des dilemmes éthiques.
4. Certains répondants attendent de l'EREGIN qu'il joue un rôle actif au sein de l'instance éthique. Cela peut inclure la participation aux réunions, la contribution à la prise de décision et la promotion de la réflexion éthique au sein de l'établissement.
5. Certains répondants aimeraient enfin que l'EREGIN les soutienne lorsqu'ils rencontrent des difficultés éthiques. Cela peut inclure des conseils, des ressources et des orientations pour gérer des situations complexes.

Nota Bene : Les réponses étaient cumulatives.

Les attentes sont donc nombreuses à l'égard de l'EREGIN, mais n'y aurait-il pas là un malentendu sur les missions des Espaces de réflexion éthique régionaux. Si ces derniers ont, certes, des missions de sensibilisation et d'accompagnement, ils ne se substituent toutefois pas aux acteurs propres à chaque établissement pour structurer la démarche éthique. Il faut donc trouver un juste équilibre entre aide extérieure et organisation interne.

Quel est, d'après vous, le rôle de l'Espace de réflexion éthique de Guadeloupe et des Iles du nord ? Plusieurs réponses possibles

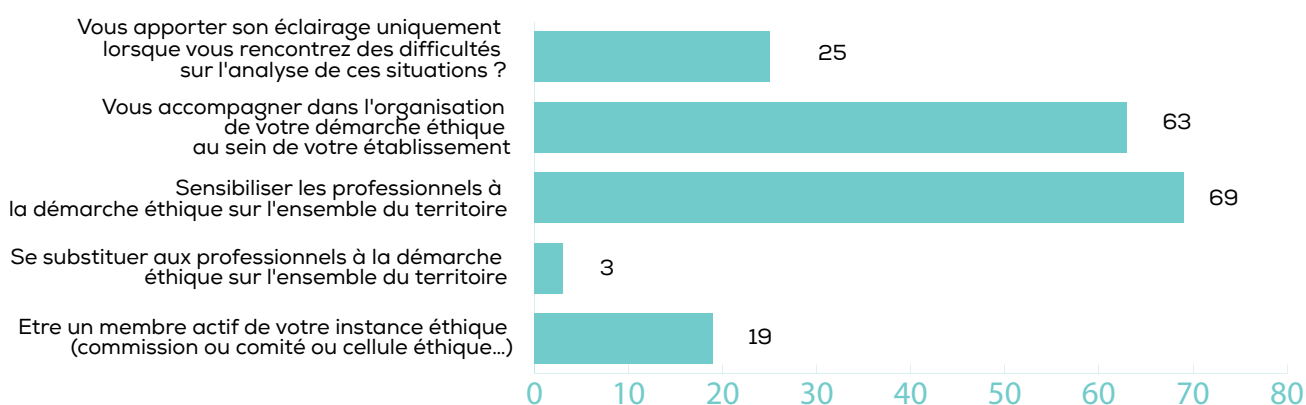


Figure 4 - Le rôle de l'EREGIN d'après les répondants

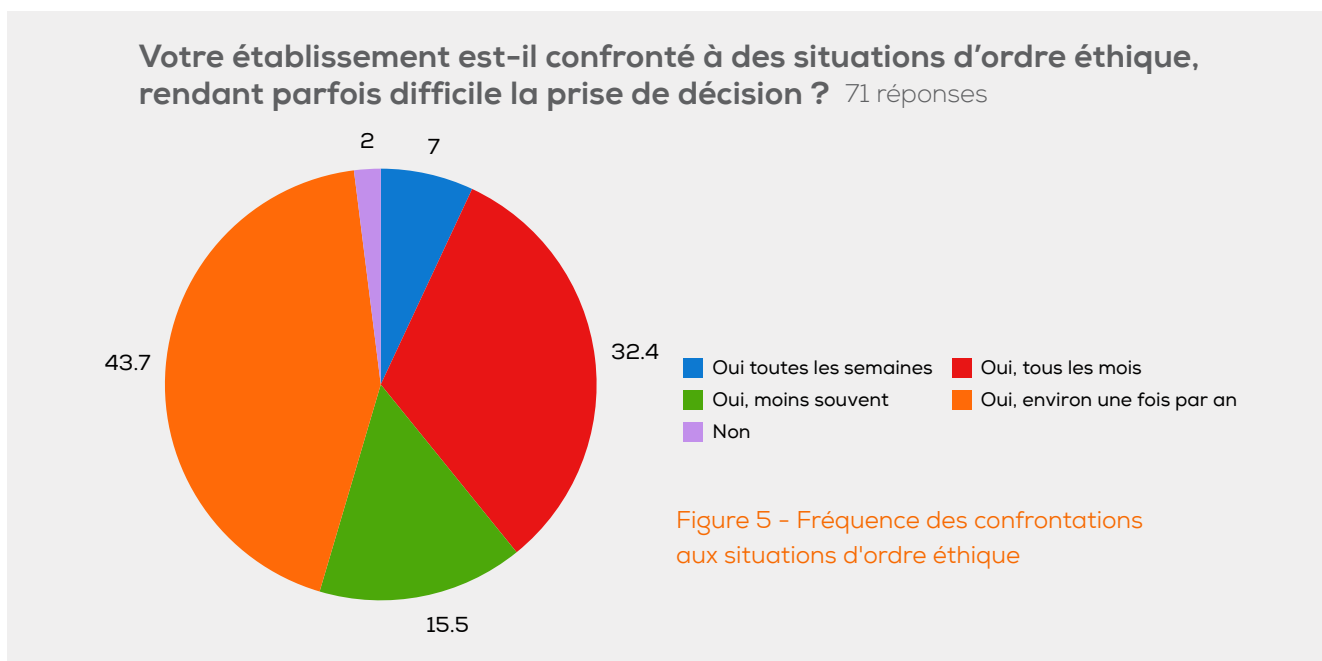
PROBLÉMATIQUES ÉTHIQUES

Confrontation aux problématiques éthiques

Une majorité des établissements est confrontée à des situations éthiques, avec une fréquence allant d'une fois par an à plusieurs fois par mois.

La diversité des réponses montre que les expériences varient selon les établissements, certains étant plus fréquemment confrontés à des dilemmes éthiques que d'autres.

La différence de fréquence des situations d'ordre éthique observées entre les établissements peut s'expliquer par plusieurs facteurs :



1. Nature de l'établissement

- Type de service : Les établissements de santé (comme les hôpitaux ou les cliniques) sont plus susceptibles de rencontrer des dilemmes éthiques fréquents en raison de la nature de leurs activités, comme les soins de fin de vie, les décisions sur les traitements, ou les situations de consentement éclairé.

- Complexité des cas traités : Les structures qui prennent en charge des patients avec des besoins complexes (par exemple, les soins intensifs, les services d'oncologie) peuvent être confrontées à des décisions éthiques plus fréquentes.

2. Effectifs et formation du personnel

- Ressources mobilisées : plus la structure est grande, plus il y a d'occasions pour les équipes d'avoir des échanges formels ou informels sur les situations rencontrées.

- Capacité de détection : Les établissements avec du personnel formé spécifiquement à l'éthique peuvent être plus aptes à identifier les situations éthiques, ce qui pourrait conduire à une perception de fréquence plus élevée.

3. Politique institutionnelle et culture d'entreprise

- Culture éthique : Les établissements qui intègrent fortement l'éthique dans leurs pratiques (via des comités éthiques, des formations régulières, etc.) peuvent encourager le signalement et la discussion de ces situations, augmentant ainsi leur fréquence perçue.
- Guidelines et procédures : Dans les structures où les procédures éthiques sont bien établies, les situations peuvent être identifiées plus fréquemment car les protocoles encouragent leur reconnaissance et leur gestion.

4. Spécificités locales

- Problématiques régionales : Des facteurs géographiques, sociaux ou culturels, spécifiques à certaines régions ou populations peuvent également influencer la fréquence des situations éthiques. Par exemple, les établissements situés dans des zones avec des populations vulnérables peuvent être plus souvent confrontés à des décisions complexes.

5. Expérience passée et historique de l'établissement

- Cas précédents : Les établissements ayant déjà traversé des crises éthiques importantes peuvent être plus vigilants ou plus souvent confrontés à de telles situations par la suite, en raison de leur historique.

6. Évolution des besoins et des attentes

- Changements dans la législation ou les standards : Les nouvelles normes ou réglementations peuvent obliger les établissements à revoir leur approche éthique, augmentant ainsi la fréquence des dilemmes identifiés.
- Demande croissante des usagers : Une sensibilisation accrue du public aux questions éthiques peut aussi amener à une augmentation des situations signalées, en raison des attentes plus élevées des patients et de leurs familles.

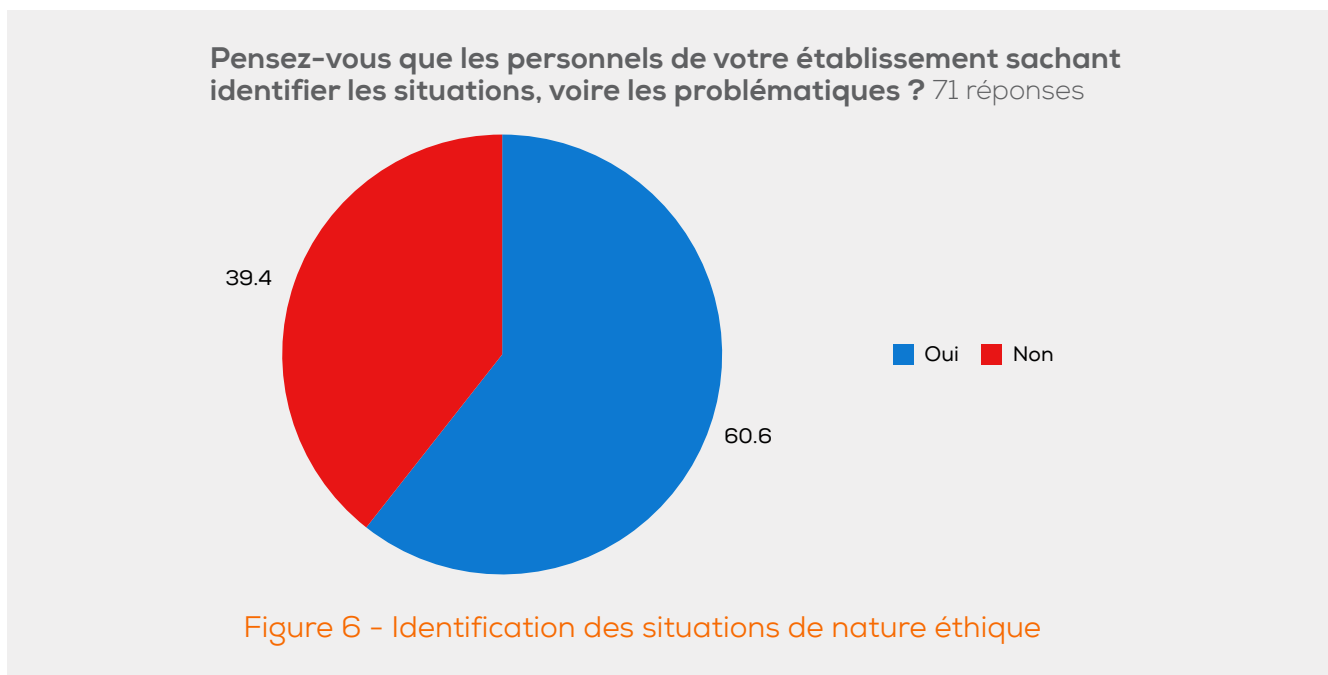
En somme, la variation de fréquence est probablement le résultat d'une combinaison de ces facteurs, chacun jouant un rôle en fonction du contexte spécifique de chaque établissement. Ces résultats sont à mettre en relation avec la question suivante "Pensez-vous que les personnels de votre établissement sachent identifier les situations, voire les problématiques, de nature éthique ?"

Identification des problématiques éthiques

Selon la majorité des répondants, les personnels de leur établissement ne savent pas identifier les situations ou problématiques de nature éthique. (Non : 43 réponses ; Oui : 28 réponses).

La différence de fréquence des situations d'ordre éthique observées entre les établissements peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

Voici quelques raisons courantes qui peuvent expliquer ces difficultés :



1. Manque de formation : Les personnels peuvent ne pas avoir reçu une formation adéquate sur les questions éthiques, ce qui peut gêner l'identification et la gestion de ces situations.

2. Absence de sensibilisation : Il peut y avoir un manque de sensibilisation ou de discussion autour des problématiques éthiques au sein de l'établissement, rendant ces questions moins visibles ou prioritaires.

3. Complexité des situations : Les situations éthiques peuvent être complexes et nuancées, rendant leur identification difficile sans une compréhension approfondie des principes éthiques.

4. Pressions institutionnelles : Les pressions pour atteindre des objectifs institutionnels ou personnels peuvent parfois éclipser les considérations éthiques, rendant ces situations moins évidentes.

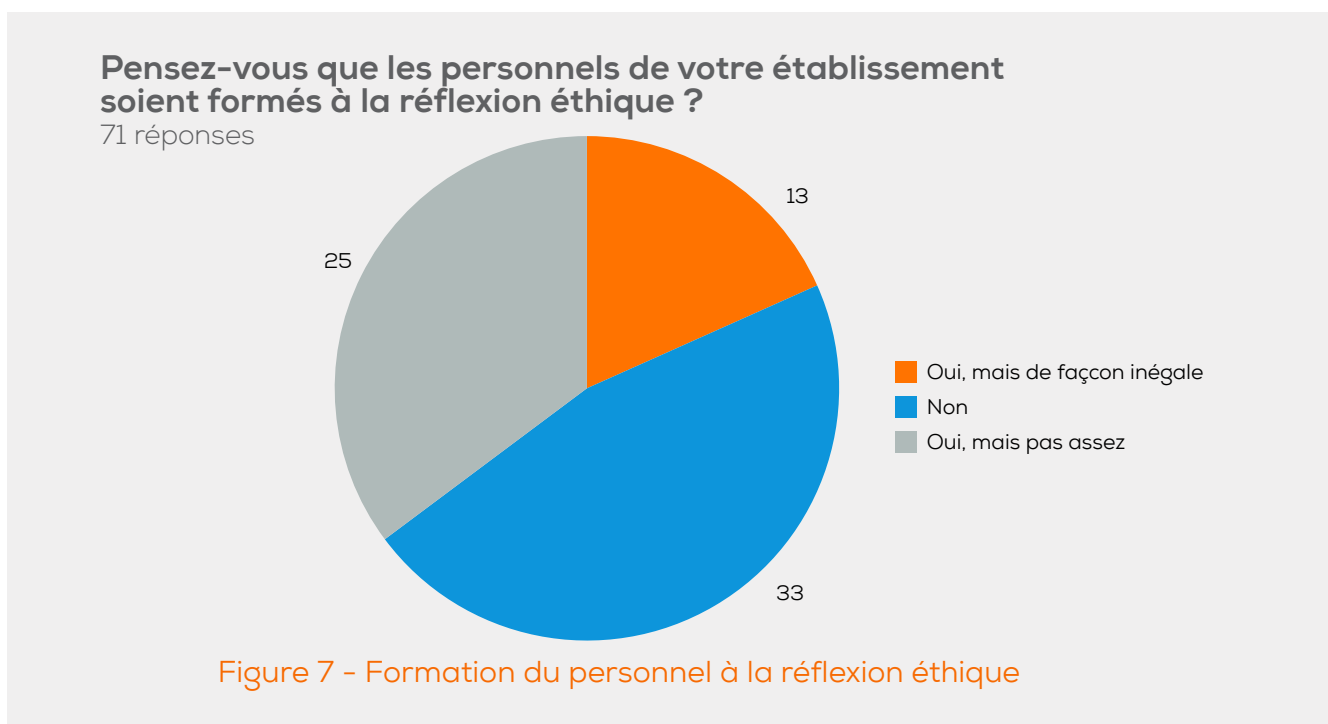
5. Manque de ressources : L'absence de ressources ou de soutien pour aborder les questions éthiques peut également être un facteur limitant.

Le premier argument est mis en exergue par les résultats suivants, montrant une insuffisance en termes de formation.

Formations aux problématiques éthiques

Les raisons pour lesquelles les personnels des établissements manquent de formation à la réflexion éthique peuvent être variées. Voici quelques explications possibles :

1. **Priorités institutionnelles** : Les établissements peuvent prioriser d'autres domaines de formation jugés plus urgents ou directement liés à la performance opérationnelle, reléguant ainsi la formation éthique au second plan.



2. **Ressources limitées** : Le manque de ressources financières et humaines peut limiter la capacité de l'établissement à offrir des formations continues, y compris celles sur la réflexion éthique.

3. **Manque de formateurs qualifiés** : Il peut y avoir une pénurie de formateurs spécialisés en éthique, ce qui rend difficile l'organisation de sessions de formation de qualité.

4. **Absence de culture éthique** : Si la culture de l'établissement ne met pas l'accent sur l'importance de l'éthique, il est moins probable que des efforts soient faits pour former le personnel dans ce domaine.

5. **Complexité des sujets éthiques** : Les questions éthiques peuvent être perçues comme complexes et difficiles à enseigner, ce qui peut décourager les initiatives de formation.

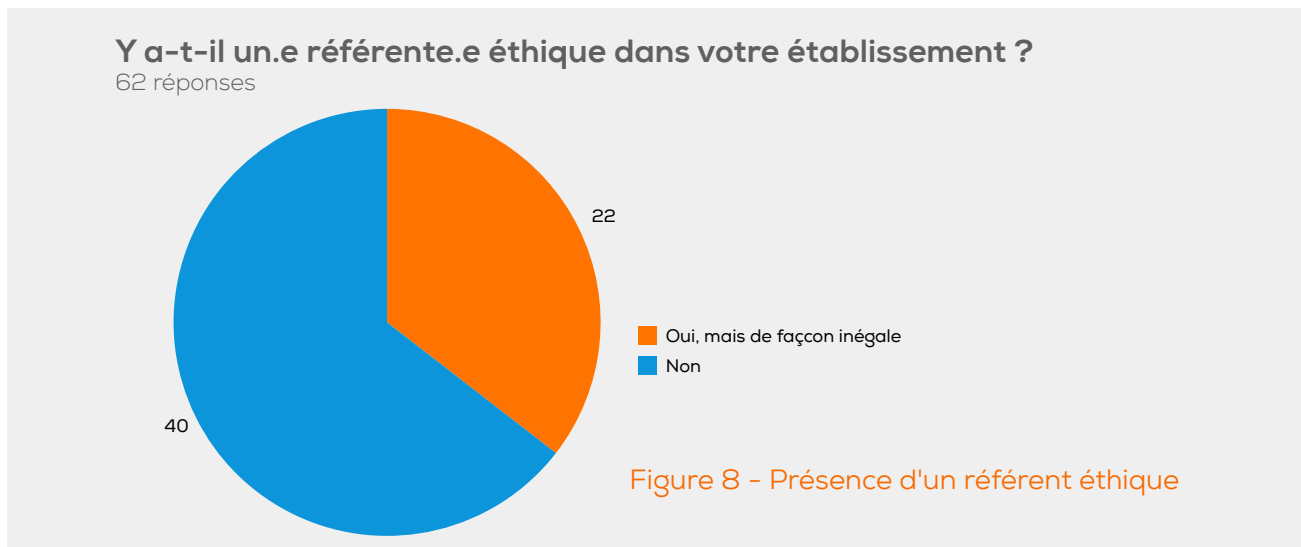
6. **Manque de sensibilisation** : Les personnels peuvent ne pas être conscients de l'importance de la réflexion éthique, ce qui réduit la demande pour ce type de formation.

7. **Pressions temporelles** : Les contraintes de temps et les charges de travail élevées peuvent empêcher les personnels de participer à des formations supplémentaires, même si elles sont disponibles.

INSTANCES ÉTHIQUES

Référents éthiques

Sur les 62 établissements ayant participé à l'étude, 22 seulement ont un.e référent.e éthique, soit 35,5%.



La majorité des référents éthiques sont des médecins :

- Médecin : 10 occurrences
- Directeur des Soins : 2 occurrences
- Infirmier : 3 occurrences
- Aide-soignante : 2 occurrences
- Psychologue : 2 occurrences
- Directeur d'établissement : 1 occurrence
- Cadre socio-éducatif : 1 occurrence
- Responsable des affaires générales et cadre de santé : 1 occurrence

Les profils sont très hétéroclites, malgré une prédominance des médecins en position de référents éthiques, ce qui témoigne de la dimension pluridisciplinaire de la réflexion éthique.

Les responsabilités habituellement attribuées à un référent éthique sont les suivantes :

- **Animer une instance de réflexion éthique** : Organiser et diriger des réunions ou des comités où les questions éthiques sont discutées et analysées.
- **Coordonner les acteurs de la réflexion éthique** : Faciliter la collaboration entre différents professionnels impliqués dans la réflexion éthique, tels que les médecins, les infirmiers, les psychologues, etc.
- **Sensibilisation à la démarche de réflexion éthique** : Promouvoir la compréhension et l'importance de l'éthique au sein de l'établissement, en organisant des formations et des ateliers.
- **Présider l'instance éthique** : Assumer la présidence, en veillant à ce que les discussions soient équilibrées et constructives et en représentant l'instance auprès de la direction.

- **Gérer toutes situations qui interrogent sur l'éthique en établissement** : Intervenir dans des situations spécifiques où des questions éthiques se posent, en fournissant des conseils et des orientations.
- **Construire des plans d'action éthique** : Développer et mettre en œuvre des stratégies pour améliorer la pratique éthique au sein de l'établissement.
- **Concevoir de la formation en éthique** : Élaborer des programmes de formation pour le personnel afin de renforcer leurs compétences en matière d'éthique.

Ces rôles peuvent être adaptés en fonction des besoins spécifiques de chaque établissement et des compétences du référent éthique. Dans notre étude, en dépit de la pluralité des établissements et des profils des référents éthiques, leurs missions sont sensiblement les mêmes. Il s'agit avant tout d'animer une instance de réflexion éthique et de coordonner les acteurs de la réflexion éthique.

Quelle est sa mission ? (plusieurs réponses possibles ; 28 réponses pour les 62 établissements)

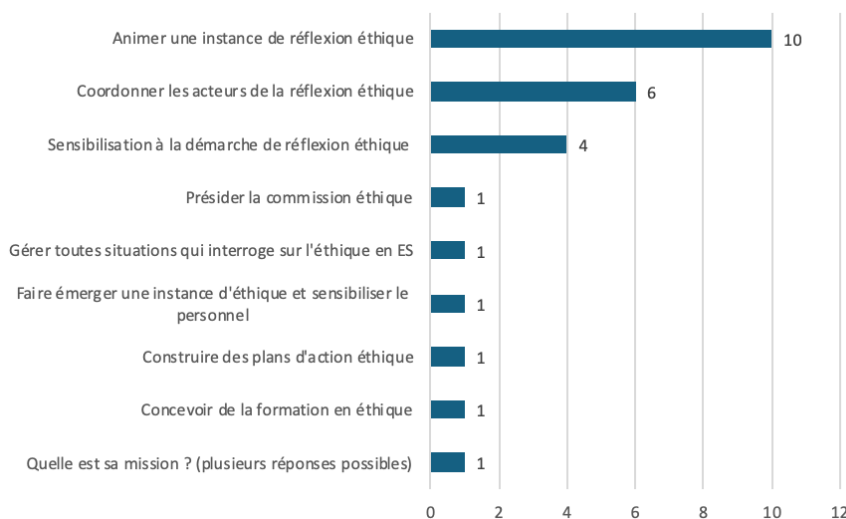


Figure 9 - Missions des référents éthiques

La majorité des référents éthiques exercent leur rôle sur une base volontaire, sans temps dédié spécifique à leur mission.

Le référent.e éthique a-t-il un temps dédié à sa mission ? 26 réponses

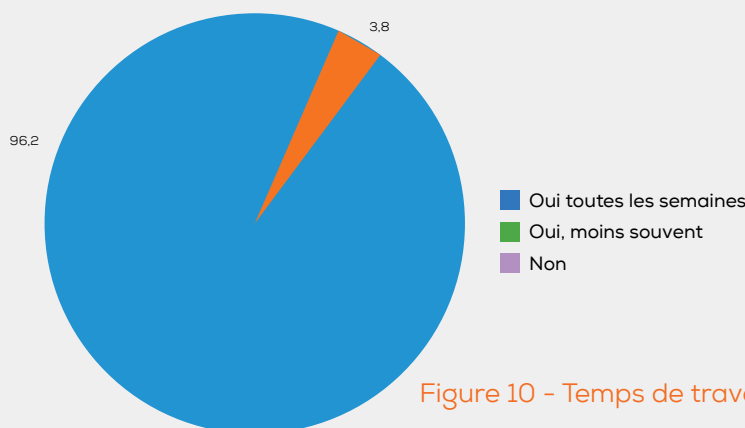


Figure 10 - Temps de travail des référents éthiques

Le fait que la majorité des référents éthiques exercent leur rôle sur une base volontaire peut poser plusieurs problèmes :

- Les référents éthiques peuvent ne pas avoir suffisamment de temps pour se consacrer pleinement à leurs responsabilités éthiques, car ils doivent jongler avec leurs autres tâches professionnelles. Le volontariat sur ces missions peut également entraîner une surcharge de travail pour les référents éthiques, ce qui peut affecter leur efficacité et leur bien-être dans ce rôle. Par ailleurs, et sans reconnaissance officielle ou compensation, il peut être difficile de maintenir un haut niveau d'engagement et de motivation parmi les référents éthiques.
- Sur un autre plan, les référents qui agissent sur une base volontaire peuvent ne pas recevoir la formation adéquate nécessaire pour gérer des situations éthiques complexes.

Tout cela pose la question de la durabilité du modèle car il est fondé sur le bénévolat des individus plutôt que sur une structure institutionnelle solide.

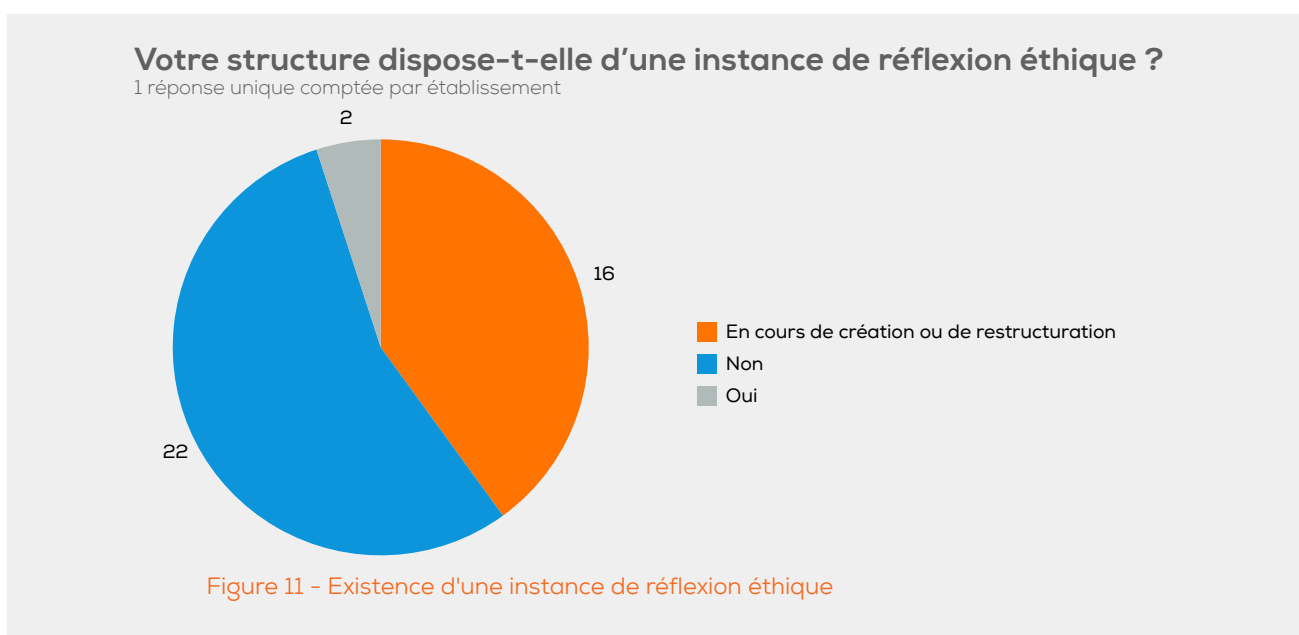
Pour remédier à ces problèmes, il pourrait être bénéfique de formaliser le rôle des référents éthiques avec des temps dédiés, une formation appropriée et une véritable reconnaissance institutionnelle.

Mais cela soulève aussi une autre question : la loi Kouchner, qui impose comme on l'a vu une réflexion éthique en établissement, est-elle insuffisante ou insuffisamment appliquée ? Bien sûr, la réflexion éthique en établissement ne se résume pas en l'existence d'un référent mais, a contrario, sans structuration interne, cette réflexion ne peut exister de façon pérenne.

Comités d'éthique

Parce que les comités d'éthique permettent une réflexion pluridisciplinaire sur les problèmes éthiques qui peuvent se poser dans le cadre des pratiques et des soins, l'EREGIN a fait le choix de focaliser une partie de l'enquête sur leur structuration et leur fonctionnement.

Mais seulement 2 établissements sur 62 ont répondu avoir effectivement un comité d'éthique. Pour 16 autres établissements, il n'est pas actif car en cours de création ou de restructuration. Quant aux autres établissements, cela ne semble pas être à l'ordre du jour.



³ LOI n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000227015/>

Ces résultats sont particulièrement faibles, sachant que la loi Kouchner, officiellement connue sous le nom de « Loi relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé » du 4 mars 2002 ³ a introduit dans son article 5 l'obligation pour les établissements de santé publics, privés d'intérêt collectif et privés, de mener « en leur sein, une réflexion sur les questions éthiques posées par l'accueil et la prise en charge médicale. »

Focus sur les 2 établissements qui ont un comité d'éthique

Les éléments de réponse, détaillés ci-dessous, ne permettent pas d'extrapolation mais ils sont néanmoins informatifs.

On apprend ainsi que pour le premier établissement, le comité d'éthique existe depuis moins de 2 ans et qu'il se réunit en fonction des besoins, pour formuler des avis suite à des saisines, pour accompagner les services et les équipes. En cas de saisine, le comité suit une procédure de saisine, remplit une fiche dédiée puis formalise la séance par un compte-rendu. Bien que pluridisciplinaire, c'est un petit comité : moins de 5 membres.

Le comité d'éthique du second établissement dispose d'un fonctionnement un peu plus élaboré, peut-être parce qu'il a plus d'ancienneté (plus de 5 ans).

Outre, l'étude de saisines pour avis, l'accompagnement de la réflexion éthique dans les services et auprès des équipes, le comité promeut également la réflexion éthique en interne (conférences, formation, etc.). Un règlement intérieur a été élaboré tandis que les membres issus de métiers divers sont nommés par une procédure officielle (une vingtaine).

Projets de création ou de restructuration de comité d'éthique

Seize autres établissements ont des projets plus ou moins avancés de création ou de restructuration de comité d'éthique. Ces projets sont motivés par diverses raisons ; dans l'ordre croissant d'occurrence :

- **La qualité.** Si cela part d'une bonne intention, c'est cependant un risque que de rattacher l'éthique à la qualité, car la première ne saurait suivre systématiquement le même protocole.
- **La certification.** Depuis 2023, la Haute Autorité de Santé (HAS) évalue en effet le recours au questionnement éthique au regard de l'obligation créée par la loi du 4 mars 2002.
- **La prise de décision face à des situations difficiles.** C'est la prise de conscience que les équipes, seules, ont besoin d'accompagnement et de collégialité dans certaines situations.
- **Les droits des usagers.** Il s'agit là de faire respecter les droits des patient.e.s, résident.e.s, mais aussi de leurs proches, en conciliant le plus justement possible leurs attentes avec la situation clinique qui les concerne.
- **La formation.** C'est l'un des objectifs qui peut être attribué à un comité d'éthique.

A la question de savoir si les établissements rencontrent des difficultés pour avancer dans cette création ou restructuration d'instance éthique, on peut voir que c'est principalement une carence méthodologique, ainsi qu'un manque de personnel qui freine les projets.

³ HAS, Évaluation du recours au questionnement éthique selon le référentiel de certification, janvier 2023
https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2023-02/fp_recours_ethique_acdc_ced_i477_20230216_vd.pdf /

Il faut également arriver à intégrer cette instance dans un réseau plus vaste, constitué des autres acteurs de l'éthique et du champ de la santé, ce qui soulève des questionnements institutionnels plus larges.

Quelle que soit leur situation concernant un comité d'éthique, les établissements ont été interrogés sur les ressources en éthique dont ils auraient besoin.

Rencontrez-vous actuellement des difficultés dans la création ou la restructuration de votre instance éthique (plusieurs réponses possibles)

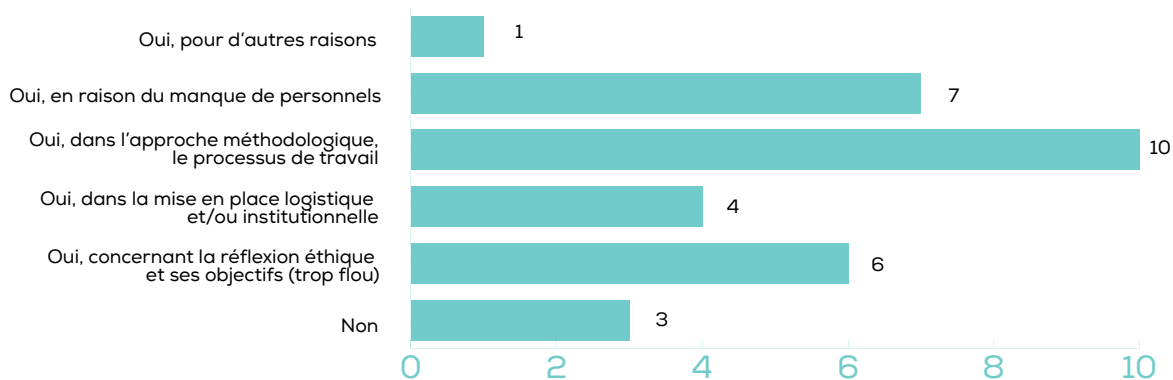


Figure 12 - Difficultés rencontrées dans la création ou restructuration d'une instance éthique

Ressources

Les résultats montrent une demande significative pour des ressources éducatives et des opportunités de collaboration et de partage d'expérience dans le domaine de l'éthique.

- **Formation et échanges** : La majorité des répondants ont exprimé le besoin de formations et de temps d'échanges ou de partage d'expérience.
- **Supports d'information et guides** : Plusieurs répondants ont également mentionné le besoin de supports d'information et de guides pour les aider dans leur démarche éthique.
- **Accompagnement personnalisé** : Certains ont souligné l'importance d'un accompagnement personnalisé pour mieux structurer et organiser leur réflexion éthique.

De quelles ressources et appui en matière d'éthique avez-vous besoin (plusieurs réponses possibles)

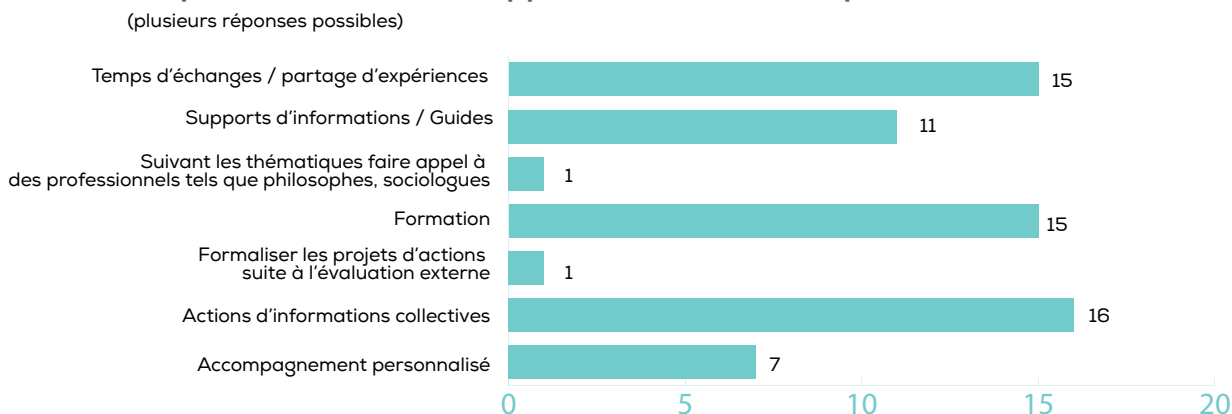


Figure 13 - Ressources en éthique

Cela pourrait notamment prendre la forme d'un réseau de partage, facilitant les échanges entre les différentes instances éthiques du territoire, de conférences et séminaires, pour sensibiliser et former un large public sur les enjeux éthiques.



Conclusion

L'enquête réalisée par l'EREGIN au cours du 2^{ème} trimestre 2024 a fourni des informations précieuses sur les pratiques et organisations de la démarche éthique dans les établissements du territoire, ce pour quoi nous tenons à remercier tous les participants à cette enquête pour leur contribution précieuse.

Les résultats ont mis en lumière des domaines où des améliorations sont nécessaires, ainsi que des opportunités pour renforcer la démarche éthique dans les structures quelles qu'elles soient. Si de nombreux établissements ont initié une démarche de structuration de la réflexion éthique, celle-ci reste en effet balbutiante dans la majorité des cas.

A cet égard, quatre axes d'amélioration nous semblent pertinents :

- 1. Sensibilisation et formation :** La sensibilisation à la démarche éthique doit être renforcée auprès des professionnels. Des formations régulières sur la réflexion éthique sont essentielles pour mieux gérer les situations complexes et prendre des décisions éclairées.
- 2. Rôle du référent éthique :** La désignation d'un référent éthique dans chaque établissement peut favoriser la promotion de la réflexion éthique en interne et aider à organiser la démarche éthique propre à l'établissement.

⁵ LOI n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000227015/>



3. Instance éthique : Il est recommandé aux établissements, pour mener « en leur sein, une réflexion sur les questions éthiques posées par l'accueil et la prise en charge médicale », de mettre en place une instance de réflexion éthique.

4. Communication et ressources : Les établissements disposent de diverses ressources en matière d'éthique. Il est important de communiquer dessus et de les mettre à disposition de tous les professionnels. La communication peut également porter sur l'instance éthique et son mode de fonctionnement afin que chacun se l'approprié.

Il n'est pas impossible, d'ailleurs, que la démarche de certification de la HAS accentue les critères d'évaluation sur ces points. Dans tous les cas, il est nécessaire de renforcer l'engagement de chacun pour améliorer la qualité des soins et des services. Or c'est bien cela que permet l'éthique.

⁵ LOI n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT00000227015/>

ANNEXES

Annexe 1 Liste des établissements ayant répondu à l'enquête

ACT La Maison Bleue
AEDPS
APAJH ESAT ALIZE
ASSISTANCE 2000
AUDRA
Centre Basse Vision
Centre Espoir - ADAPEI
Centre hospitalier de Capesterre-Belle-Eau
Centre Hospitalier Gériatologique
Jacques Salin
Centre Hospitalier
Louis Daniel BEAUPERTHUY
Centre médico-social Basse Terre
CESAEP Les Airelles
CESDA EPHPHETHA
Centre Hospitalier Saint Martin
Centre Hospitalier Basse Terre
CHMS / CHLDB
CHU de la Guadeloupe
Clinique de Smar Manioukani
Clinique de Choisy
Clinique de l'Espérance
Clinique de SMRG Kalana
Clinique la Violette
Clinique les eaux claires
Clinique les Nouvelles Eaux Marines
Clinique Smar Wataki Pewen
CMPP ANOLIS
CMPP Les Lucioles
CPO/UEROS APAJH
CSMS Ié koklaya
EHPAD Le paradis des aînés
EHPAD Le Sacré Coeur
EHPAD Les Flamboyants
EHPAD Les jardins de Belost
EHPAD les perles grises
EHPAD Les Roses de Lima
EHPAD L'oasis de Bois Jolan - SERPA Caraïbes
EHPAD Résidence Emeraud
EHPAD SOLEYANOU De Port-Louis
EHPAD SOLEYANOU Du Moule
EHPAS KALANA
EPSM de la Guadeloupe
ESAT La Ravine bleue
ESAT Sylviane Chalcou
ESPO ESRP Emergence
Foyer d'hébergement Le Champfleury
Hôpital Sainte-Marie et Résidence
Médico-sociale Saint-Louis
IME Bélair de L'AEDPS
IME l'Ancre / SAISPRO (2 ESMS)
Les perles grises
MAS Les Mandines
Nouvelles Eaux Vives
Polyclinique de Guadeloupe
Polyclinique Saint Christophe
SACS APAJH Guadeloupe
SAGECC Polyclinique Saint Christophe
SESAD Espoir ADAPEI
SSEFIS EPHPHETHA
SSIAD
SSIAD Abymes
SSIAD Arc en ciel
URIOPSS CR-OIH

ANNEXES

Annexe 2 Ressources complémentaires

Pour comprendre les grandes questions éthiques contemporaines

- Les Avis de Comité consultatif national d'éthique des sciences de la vie
- Les Avis du Comité national pilote d'éthique du numérique
- Le bulletin d'Actualités de la Recherche en Éthique de l'Espace éthique Ile-de-France
- La Revue Française d'Éthique Appliquée (*sur abonnement*)

Pour mettre en place et faire vivre un comité d'éthique

- Guide pour créer, structurer ou consolider un comité éthique pour la pratique du travail social, Haut conseil du travail social
- Créer et animer une structure de réflexion éthique, Espace éthique Ile-de-France
Pour animer une délibération éthique
- Petit guide d'éthique clinique à l'usage des professionnels du soin, Espace éthique Languedoc-Roussillon
- Participer et/ou animer une réunion d'équipe interdisciplinaire, ou un comité d'éthique, Fédération Hospitalière de France, Régis Aubry
- Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux, Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux

Pour connaître les critères d'évaluation de la démarche éthique

- Évaluation du recours au questionnement éthique selon le référentiel de certification, Haute autorité de santé
- L'évaluation des aspects éthiques à la HAS, Guide méthodologique, Haute autorité de santé

Liste non exhaustive

Dre Marilyn LACKMY, directrice de l'EREGIN,
et Dre Corinne SAINTE-LUCE, directrice adjointe de l'EREGIN,
adressent leurs remerciements aux structures et établissements
pour leur contribution aux éléments de réponse à cette enquête.

Elles remercient également tous ceux qui ont permis
sa réalisation et son analyse, en particulier Hélène GEBEL,
consultante et formatrice en éthique.

ANTENNE OPÉRATIONNELLE

EREGIN
SAS IMM'EAUX
10 Quartier Sisyphe - Voie Verte
ZI de Jarry - 97122 Baie-Mahault

CONTACT

Tél : 0590 53 27 00
Mail : sandra.cayet@eregin.fr

NOUS SUIVRE

   **eregin**
www.eregin.com